

VEILLE JURIDIQUE

Parution de Questions réponses concernant plusieurs thématiques

- Rachat des jours de repos : La loi permet aux salariés de renoncer à tout ou partie de journées de repos acquises entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2025. Le ministère du Travail publie 16 questions-réponses qui permettent de mieux comprendre ce dispositif. *Ministère du Travail, Questions-réponses sur le rachat de jours de repos, 27 octobre 2022*
- Entretien professionnel : Le ministère du Travail a remis à jour ses questions-réponses sur l'entretien professionnel. Il refait notamment le point sur les adaptations mises en place pendant la crise sanitaire et sur les modalités de paiement de l'abondement. *Questions-réponses du ministère du Travail, mis à jour le 30 septembre 2022*
- Elections professionnelles et données personnelles : la CNIL publie un questions-réponses sur les données personnelles des électeurs qui sont collectées par les employeurs afin d'organiser les élections, notamment en cas de vote électronique. *Elections professionnelles et données personnelles : questions-réponses de la CNIL du 24 octobre 2022*

Obligations administratives des employeurs :

- Les comptes annuels de 2022 devront obligatoirement être déposés via internet sur la plateforme Formalités.entreprises.gouv.fr à partir du 1^{er} janvier prochain. *Arrêté du 21 octobre 2022 relatif à la transmission électronique des documents comptables au sein du registre du commerce et des sociétés*
- Les employeurs ont jusqu'au 12 décembre 2022 pour ouvrir leur compte AT/MP sur le site net-entreprises. À défaut, ils seront passibles d'une pénalité. *Actualité net-entreprises du 7-11-2022*

Parution de plusieurs études statistiques :

- Les Risques Psychosociaux sont la 2ème cause des arrêts maladie en 2022, selon le dernier Baromètre Absentéisme du groupe Malakoff Humanis, dépassant pour la première fois les troubles musculosquelettiques. Les troubles psychologiques constituent le principal motif des arrêts maladie de longue durée. *Baromètre Absentéisme de Malakoff Humanis, 08.09.2022*
- Fréquence et gravité des accidents du travail : la Dares a étudié les salariés les plus touchés par les accidents du travail en 2019 : avec l'intérim, la construction figure parmi les secteurs où la fréquence et la gravité des accidents du travail est la plus élevée. *Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques, Analyses N°53, 2 novembre 2022*
- L'Assurance Maladie-Risques professionnels a publié les chiffres de la sinistralité 2021. Le nombre d'accidents du travail en 2021 se rapproche de celui de 2019 mais reste inférieur d'environ 8 %. Les décès liés au travail restent à un niveau plus faible qu'en 2019. Les accidents de trajet sont en baisse par rapport à 2019. Les troubles musculosquelettiques représentent la grande majorité des maladies professionnelles avec cependant une hausse de 9% des maladies psychiques par rapport à 2020. *Rapport annuel 2021 de l'Assurance Maladie - Risques professionnels (novembre 2022)*

Santé et sécurité au travail : un mémento pour les jeunes en formation professionnelle

Le ministère du Travail a publié un mémento qui identifie les bonnes pratiques et les bons réflexes à adopter pour accompagner les jeunes dans leurs premiers pas en milieu professionnel, comme par exemple : respecter les consignes de sécurité ; utiliser les équipements de protection collective et porter les EPI fournis ; solliciter son tuteur ou ses collègues en cas de difficultés pour réaliser les tâches confiées ; repérer les éventuelles situations de travail dangereuses...

Santé au travail : mémento à destination des jeunes en formation professionnelle, 16 novembre 2022

Santé au travail : deux nouveaux décrets

Un décret précise les modalités de constitution du dossier médical, son contenu, l'information du travailleur sur son droit d'opposition à l'accès à ses données ainsi que les modalités d'échanges d'informations entre professionnels de santé. Il prévoit également les modalités d'hébergement et la conservation des dossiers pendant une durée de 40 ans minimum.

Décret n° 2022-1434 du 15 novembre 2022 relatif au dossier médical en santé au travail

Un décret concerne l'agrément et les rapports d'activité des services de prévention et de santé au travail (SPST). Il établit aussi la liste des documents qui sont transmis aux entreprises adhérentes.

Décret 2022-1435 du 15 novembre 2022 relatif à l'agrément et aux rapports d'activité des services de prévention et de santé au travail

Modification des dispositions relatives au contrôle et à l'entretien des chaudières et systèmes thermodynamiques

Un arrêté complète les dispositions relatives au contrôle et à l'entretien des chaudières et systèmes thermodynamiques. Il ajoute le contrôle de la présence et du bon fonctionnement d'un système de régulation automatique de la température et le contrôle de la présence d'un système d'automatisation et de contrôle des bâtiments. Il ajoute également le contrôle de la présence et de l'état du calorifugeage des réseaux de distribution de chaleur et de froid hors du volume chauffé ou refroidi. Les conseils à apporter lors de ces contrôles et entretiens sont complétés.

Arrêté du 21 novembre 2022 relatif au contrôle et à l'entretien des chaudières et des systèmes thermodynamiques

Accompagnement des systèmes de management, évaluation des risques professionnels, actions de formation, communication et dialogue social, RSE...

AFIRM vous accompagne selon vos besoins. Contactez AFIRM.

ACCOMPAGNEMENT - FORMATION – INGENIERIE – RESSOURCE HUMAINE – MANAGEMENT DES RISQUES
SAS AFIRM - Capital 8000.00 € - RCS TOULON 451 327 829 Code APE : 7022Z

contact@afirm-conseil.fr - www.afirm-conseil.fr

PROVENCE MEDITERRANEE	AUVERGNE RHONE ALPES
372, Chemin du Val doux 83200 TOULON Siret n° 451 327 829 00011	10, montée de CHANTEMULE – 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE Siret n° 451 327 829 00029
04 94 24 44 52	04 71 61 02 03